

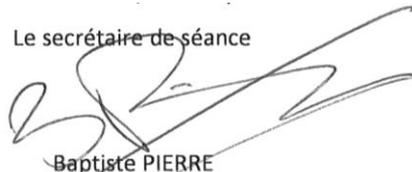
## CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°5 DU 20 SEPTEMBRE 2023

### LISTE DES DELIBERATIONS

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
N° DCC 23 - 67	Convention de partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace et attribution de subvention pour le programme d'actions 2023 du CIP « La Villa » à Dehlingen	Approuvée
N° DCC 23 - 68	Avenant à la convention d'objectifs et de financement LAEP - Bonus Territoire avec la CAF	Approuvée
N° DCC 23 - 69	Convention-cadre régissant l'accueil d'artistes en résidence avec la Compagnie « DIRECTO CINEMA »	Approuvée
N° DCC 23 - 70	Convention avec le CDG67 pour la mise en place et la désignation du référent déontologue pour les élus	Approuvée
N° DCC 23 - 71	Attribution du marché de travaux pour l'aménagement de la ZAE Nord de Keskastel	Approuvée
N° DCC 23 - 72	Fongibilité des crédits : autorisation d'opérer des mouvements de crédits entre chapitres dans le respect de la M57	Approuvée
N° DCC 23 - 73	Fonds de soutien à l'investissement dans les locaux commerciaux : dossier Pâtisserie « Instants de Gourmandise » à Keskastel	Approuvée
N° DCC 23 - 74	Fonds de soutien à l'investissement dans les locaux commerciaux : dossier d'un local communal destiné à un commerce d'habillement à Drulingen	Approuvée
N° DCC 23 - 75	Fonds de soutien à l'investissement dans les locaux commerciaux : dossier de la « Brasserie de la Fontaine » à Sarre-Union	Approuvée
N° DCC 23 - 76	Fonds de soutien à l'investissement dans les locaux commerciaux : dossier du traiteur « LIN FA » à Sarre-Union	Approuvée
N° DCC 23 - 77	Fonds de soutien à l'investissement dans les locaux commerciaux : dossier de la Pizzeria « Antoni de Napoli » à Sarre-Union	Approuvée
N° DCC 23 - 78	Subventions 2023 aux Accueils Collectifs de Mineurs - ACM	Approuvée
N° DCC 23 - 79	Subvention exceptionnelle accordée au Centre Socio-Culturel de Sarre-Union pour l'édition 2023 du Cinéma en Plein Air	Approuvée
N° DCC 23 - 80	Subvention 2023 accordée au Club Vosgien pour l'entretien de sentiers balisés	Approuvée
N° DCC 23 - 81	Encaissement de recettes exceptionnelles versées par les gens du voyage au titre de l'été 2023	Approuvée

**Affichée et mise en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes le 28 septembre 2023.**

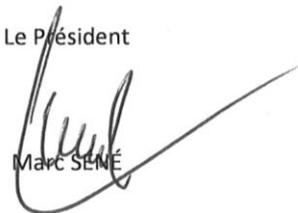
Le secrétaire de séance



Baptiste PIERRE



Le Président



Marc SENE